



CID | Fraen an Gender a.s.b.l.

B.p. 818, L-2018 Luxembourg
Tél. (+352) 24 10 95-1, fax: (+352) 24 10 95-95, biblio@cid-fg.lu, www.cid-fg.lu
Bibliothèque: 14 rue Beck, 2^e étage

REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR ET REGLEMENT DE PRET

- Le service de prêt de la bibliothèque du CID | Fraen an Gender a.s.b.l. prête des livres, compact disques, partitions et des vidéocassettes à toute personne qui fait la demande d'une *Carte de Lectrice/Lecteur*. Le service de prêt se réserve le droit de faire une photocopie d'une pièce d'identité
- Un seul emprunt comporte au **maximum 8 documents** : 4 livres, compact disques ou partitions et 4 livres enfants/jeunes.
- Sauf disposition ou accord contraire, les livres, partitions et compact disques et le matériel joint sont à retourner au Cid-femmes au plus tard, dans les **4 semaines**. Une prolongation de ce délai peut être demandée par téléphone et sera accordée ou déniée par le service de prêt au cas par cas.
- Les livres, partitions et compact disques sont à rendre dans l'état qui étaient le leur au moment du prêt. Tout dommage éventuel est à signaler au service de prêt de la bibliothèque du CID | Fraen an Gender. L'emprunteur-e est responsable du matériel emprunté et s'engage à supporter les frais de remplacement (commande et encodage) de ce matériel s'il a subi un dommage excédant l'usure normale ou s'il a disparu (5 € par unité en plus du prix du document). Pour les œuvres épuisées l'emprunteur-e payera une indemnisation de au moins 10 € par livre de poche, 15 € par livre broché, 20 € par livre scientifique, partition, CD, vidéo, DVD, CDR, et au moins 30 € par volume illustré. Le CID | Fraen an Gender leur adressera une facture.
- Les cassettes et compact disques ne doivent pas être exposés ni à l'humidité, ni au grand soleil ni à aucune autre source de chaleur. Les documents sonores ne doivent pas être déposés sur un poste de télévision, ni sur une enceinte acoustique (haut-parleur). Dans tous ces cas leur qualité se détériore.
- Il est interdit de procéder à un prêt à une tierce personne ou à la copie des livres, partitions, compact disques et cassettes empruntés à la bibliothèque du CID | Fraen an Gender.
- Les périodiques ainsi que divers documents rares ou fragiles (notés d'un point rouge) sont exclus du prêt. Il existe cependant la possibilité de faire faire des copies moyennant 10 cents/page.
- Le Cid-femmes se réserve le droit de retirer la carte de lectrice/lecteur aux usagères/usagers qui contreviennent aux présentes dispositions.

Protection des données

Conformément à la « Loi du 2 août 2002 relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel », la lectrice/le lecteur peut à tout moment demander l'accès, la rectification ou la suppression de ses données personnelles relevées lors de son inscription en tant que lectrice/lecteur à la bibliothèque du CID | Fraen an Gender. La demande d'accès ou la rectification aux données personnelles, outre celui dont dispose la lectrice/le lecteur par le biais de son compte utilisatrice/teur du système de gestion de bibliothèque Aleph, se fait par lettre adressée au service de prêt du CID | Fraen an Gender. La suppression des données personnelles entraîne la perte d'accès aux services informatiques et électroniques du CID | Fraen an Gender, et notamment l'accès au prêt.

Votre mot de passe* : _____

(* attribué par le système informatique : 5 premières lettres du nom de famille – à utiliser pour les premières transactions et à changer à votre guise)